VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul — Geo. St. Paul — Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de JAYME FRIGOLA et CATHERINE CHRISTEN, sa femme.

No 84,301—Cour Civile de District.

A L'ENCAN, JEUDI, 5 MARS 1908, A MIDI.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES, No 311 RUE BARONNE.

Nos 1424-26 RUE ST-CLAUDE, Joli Cottage Double.

No 711 RUE MANDEVILLE, Joli Cottage Simple.

Nos 1433-35 RUE MARIGNY, Bon Cottage Double.

Nos 1439-41 RUE MARIGNY, Cottage Double.

No 631 RUE KERLEREC, Cottage Simple.

No 2252 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

No 2248 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

PAR GEO. ST-PAUL, ENCANTEUR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, signé le 29 janvier 1908, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je ai mement et à l'endroit mentionné ventral comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par les numéros municipaux 1424-26 rue St Claude, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Claude (autrefois Bons Enfants) Kerlerec (autrefois Mystérieuse) Esplanade et Rempart (autrefois Auguste), désigné par le No huit [8] sur un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur, daté le 7 juillet 1836, déposé en l'étude de Theodore Seghers, alors un notaire comme plan No 18, d'après lequel le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces [31 pieds 11 pouces] de face à la rue St Claude sur cent trente six un pouce sept lignes [136 pieds 1 pouce 7 lignes] de profondeur sur le côté contigu au lot No sept [7] cent trente trois pieds onze pouces quatre lignes [133 pieds 11 pouces 4 lignes] de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt trois pieds huit pouces trois lignes [23 pieds 8 pouces 3 lignes] de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par le No municipal 631 rue Kerlerec [autrefois Paix], ensemble avec tous les droits, voies etc., situé dans le Faubourg Marigny, dans la Troisième District de cette ville, et ayant en mesure américaine trente pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Kerlerec (autrefois Paix) entre les rues Chartres (autrefois Moreau) et Roy s (autrefois Casacalva), par quatre vingt quinze pieds onze pouces de profondeur, étant une partie d'un lot de terre désigné par le No cent quatre vingt dix [190] sur le plan original dudit Faubourg, et situé dans l'Ilet borné par les dites rues Kerlerec, Royale, Chartres et François.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par le No municipal 711 rue Mandeville, et tous les droits, voies, etc., situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Royale, Dauphine (autrefois Grande Hommes) et Espagne, mesurant en mesure française vingt pieds de face à la rue Mandeville sur soixante pieds de profondeur, ladite portion de terre formant partie d'un lot trente trois pieds huit pouces sur un plan du faubourg Marigny et est situé à une distance de soixante dix pieds de l'encoignure des rues Marigny et Royale.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No municipal 2252 rue Nord Robertson et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Marigny, Villeré, et Mandeville désigné comme lot C, sur un devis et certificat de voyer, fait par Edgar Pilié voyer daté le 17 janvier 1908, d'après lequel ledit lot mesurant vingt deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Robertson, la même largeur dans le fond, par soixante treize pieds quatre pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles; étant situé à une distance de quatre vingt dix sept pieds cinq pouces et cinq lignes de la rue Marigny.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 1432-35 rue Marigny, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré, désigné par la lettre B sur un devis et certificat de voyer fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 17 janvier 1908, d'après lequel ledit lot est situé à une distance de quarante pieds de la rue Robertson, et mesure trente trois pieds quatre pouces de face à la rue Marigny par quatre vingt dix sept pieds cinq pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles de profondeur.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos municipaux 2248 rue N. Robertson et 1439-1441 rue Marigny, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré, désigné par la lettre A sur un devis et certificat de voyer fait par Edgar Pilié daté le 17 janvier 1908, d'après lesquels ledit lot formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson, et mesurant quarante pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de quatre vingt dix sept pieds cinq pouces cinq lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par des billets de l'acquéreur à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garantie par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pact de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, comptant pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant recevoir les loyers que de la date du passage de l'acte de vente et d'assumer les taxes pour l'année 1908 et de payer pour les dites notes pardevant Ernste Vidrine, notaire et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente avec

GEO. ST PAUL, Encanteur.
Phone, Main, 2268 W. 137 rue Carondelet.
K. V. Richard avocat pour l'exécuteur.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 5

J. L. Onorato. — J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUS. OERTLING ET AL. VS. LORENZ BROETER, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIV. "A," No 83,901.

EN vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Gus Oertling et al vs Lorenz Broeter, dossier No 83 901, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier 1908 et signé en cour ouverte le 21 janvier 1908, et adressé à Jos L. Onorato, encanteur, et en vertu d'un ordre supplémentaire daté le 7 février 1908 j'offrirai à vendre JE DI, le 19 mars 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières suivantes, à savoir:—

1° Deux ce tains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Benville, Douane, Galvez et Miro, désignés par les numéros trois et quatre, dans l'Ilet No 22, sur un plan dressé par Allen D'Hémécourt le seizième jour de juillet 1853, déposée en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville par acte daté le dix octobre de la même année, les dits lots sont contigus et mesurant à savoir Le lot No trois, vingt neuf pieds six pouces et le lot No quatre, vingt neuf pieds sept pouces de face à la rue Bienville, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Pour faciliter la vente, la propriété ci-dessus décrite a été divisée en deux lots, d'après l'arpentage de Geo. de Armas, voyer, daté le 3 février 1908 et lesdits lots mesurant comme suit Le lot A commençant à une distance de cinquante neuf pieds de l'encoignure des rues Bienville et Galvez, et mesurant trente six pieds trois pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles Le lot B est contigu au lot A et mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot A consistant d'un cottage double connu comme Nos 2208-10 rue Bienville, contenant cinq chambres de chaque côté.

Les améliorations sur le lot B consistant d'une résidence simple à deux étages, connue comme No 2214 rue Bienville. Ces deux morceaux de propriété seront offerts séparément.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Douane, Johnson et Galvez, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire, par acte daté le 10 octobre 1853 et mesurant vingt quatre pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue du Canal; vingt neuf pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond divisant ledit lot du lot No 10; cent quatorze pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No huit; quatre vingt dix huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Johnson et seize pieds sur une ligne oblique courant de la rue Johnson à la rue du Canal, et le divisant d'un petit lot triangulaire lequel formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, la façade à la rue du Canal, commençant cinq pieds, cinq pouces et quatre lignes de l'encoignure et la façade à la rue Johnson à quinze pieds cinq pouces de la même. Et un lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le même District et contigu au ci-dessus et d'une forme triangulaire, formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, mesurant cinq pieds cinq pouces trois lignes de face à la rue du Canal, quinze pieds et deux lignes de face à la rue Johnson, quinze pieds, onze pouces, six lignes sur la ligne divisant ladite portion de terre de la propriété ci dessus décrite, le tout en mesure américaine, et d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840, déposé en l'étude de D L McCay, ancien notaire.

Les améliorations consistant d'une bâtisse à un étage, maintenant occupée comme une pharmacie, et connue comme No 2101 rue du Canal, aussi un petit cottage dans le fond et connu comme No 115 rue N. Johnson.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là dessus, droits, voies, privilèges servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désigné par le numéro deux dans l'Ilet vingt deux, sur un plan dressé par le défunt A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 oct. 1853; ledit lot mesurant vingt neuf pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple connu comme No 2204 rue Bienville, contenant cinq ou six chambres et la petite bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans avec sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente, les billets devant porter toutes les clauses usuelles de vendeur, hypothèque etc., l'intérêt du mineur Lorenz Broeter devant être déposé dans les registres de la Cour l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au dessus et en plus de leur enchère les taxes de 1908, et déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à la date du passage des actes de vente. Acte de vente aux frais des acquereurs, pardevant E. K. Skinnet, notaire.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de propriétés foncières,
Bureau 318 rue Baronne.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 19

I. B. Rennyson. — I. B. Rennyson.

Dans l'affaire de la Succession de Geo. W. O'Connor,

No 79,678, Division E, Cour Civile de District.

EN vertu de et conformément à des ordres à moi adressé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté le 13 décembre 1907; 16 janvier 1908 21 janvier 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 27 février 1908, à midi, la propriété ci-après décrite: 37 actions du fond capital de la O'Connor & Co. Ltd. représenté par certificats 1 et 3, et

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 161 borné par les rues Julie, Camp, Magasins et St Joseph, désignés comme lots 6, 7 et 8, et mesurant chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Julie par une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Sur les actions, comptant; sur les propriétés foncières un tiers ou plus ou le tout comptant, et la balance, s'il y en a en un et deux ans de crédit, représentée par billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1908, la prime de l'assurance de la date de l'adjudication et les frais de tous les certificats.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
MM. Dart & Kernan, Boatner & Manion, Henry G. McCall, avocats.
2 fév—2 9 16 23 26 27

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Bâtir à Algar. (5ème District). Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69,355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 25 février 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme partie des ots 1 et 2 dans l'Ilet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Slidell), Madison (maintenant avenue Brooklyn) les rues Hamer et Monroe (maintenant Tèche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson par une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Condition—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 et 2 ans, respectivement après la date de la vente et adjudication, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0[0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 jan—25 26—fév 2 9 16 22 25

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Valeur du Troisième District.

Succession de Mme Henry Flach. No 83,219—Cour Civile de District, Division A

PAR KENNEDY & AIREY—R. J. Kennedy Encanteur Bureau No 840 rue Union—MERCREDI, le 26 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 23 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Dorgenois, Onzaga et l'allée Rousselin, désigné par le No 33 sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 14 octobre 1902, et d'après cela, commençant 9 pieds, soit de la rue Dorgenois, ou l'allée Rousselin, et mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 125 pieds 11 pouces et 4 lignes.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et Rousselin, désigné comme lot No 32 de l'Ilet No 1358 et mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par une profondeur de 125 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout d'après un plan de L. Surgi, voyer, daté le 22me jour d'août 1836 déposé en l'étude de Seghers, ancien notaire, comme plan No 21.

Conditions—1[2 ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion du crédit devant être démontrée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 0[0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, le même devant être garanti par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue; ledit acte d'achat devant contenir le pact de non aliénondo et toutes les clauses de sécurité; les taxes pour l'année 1907 devant être assumées par l'acquéreur; 10 0[0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 jan—26 29—fév 2 9 16 23 26

Succession de Peter Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 88,996—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté Joseph Klein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lentenschlaeger, avocat.

23 fév—23 26—mars 2

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Cargaison de Foin Timothy ET Une Cargaison "Mill Stock Feed Filler".

A l'encan, Mercredi, le 26 février 1908.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—A 11 heures a. m., au hangar de foin de la T. & P. R.R. Co., au pied de la rue Thalie, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'Acte 124 de 1890, à l'enchère publique, il sera vendu:

Une cargaison de foin Timothy, de Brownough, Mo., consignée à l'ordre de Bicknell & Cie. Une cargaison de "Mill Stock Feed Filler", ex. car I. M. & S. No 13,381, expédié de Chicago, Ill., consigné à la Atlas Feed Products and Milling Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.

16 fév—16 23 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Laharpe, entre Broad et White.

Teutonia Loan and Building Company vs Mme J. N. Rigamer et époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 84,519—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 mars 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Laharpe, Colombus, Broad et White, désigné par la lettre A; ledit terrain commençant au coin de la rue Broad, cent dix neuf pieds et cinq pouces, et mesure, mesure américaine, cinquante six pieds huit pouces et six lignes de façade rue Laharpe sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt cinq pieds onze pouces et quatre lignes, ensemble avec l'usage et le privilège d'une allée mesurant deux pieds dix pouces et deux lignes de face rue Laharpe, commune, et contigu au terrain B du côté de la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse
8 fév—8 10 14 21 28—mars 6 12

VENTES POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières POUR TAXES DE VILLE.

Bureau du Trésorier, Ville de la Nouvelle-Orléans, Nlle Orléans, 11 Février 1908.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M., LUNDI, 16 Mars 1908, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans, pour forcer la perception des taxes assessées pour l'année 1905 et des années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement desdites années, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

ANSMAW, Mlle EVA—
233 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $6 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 26 dans l'Ilet No 610, borné par les rues White, Banks, Dupré et Palmyre, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue White, sur 143 pieds 4 pouces de profondeur.

ABADIE, Mme J. M—
313 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $17 60
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lots Nos 4 et partie du lot No 5 dans l'Ilet No 243, borné par les rues Bienville, Prieur Conti et Roman, lot No 4 mesurant 27 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur, partie du lot No 5 mesurant 2 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur.

ALLAIN, Mme H. P—
706 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $4 40
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'Ilet No 1377, borné par les rues Champs Elysée, Law, Français et Dorgenois, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Champs Elysée sur 95 pieds de profondeur.

BERGES, CAMILLE—
236 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée dans l'Ilet No 626 borné par la rue Gayoso, l'avenue Tulane, les rues Dupré et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Gayoso sur 114 pieds de profondeur.

BRADFORD, JESSIE B.—
275 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 805, borné par les rues Alexander, Banks, Murat et Baudin, mesurant 27 pieds de face à la rue Alexander sur 100 pieds de profondeur.

BRADFORD, JESSIE B.—
276 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 805, borné par les rues Alexander, Banks, Murat et Baudin, mesurant 27 pieds de face à la rue Alexander sur 100 pieds de profondeur.

BRUMMERHOF, HERM.—
333 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $5 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'Ilet No 421, borné par les rues Iberville, Saloedo, Bienville et Lopez, mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Iberville sur 108 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur.

BRUNDY, JOSEPHINE—
403 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $3 30
Neuf lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 9, borné par les rues St Philippe, May, Esplanade et Lake, mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BRUNDY, F. LEWIS—
404 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $3 30
Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 2 à 5 borné par les rues St Philippe, May, Esplanade et Lake, mesurant 90 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BRUNDY, ELIZABETH—
405 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $3 30
Six lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 6 à 11, borné par les rues St Philippe, May, Esplanade et Lake, mesurant 90 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BRUNDY, JNO. C.—
406 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $3 30
Cinq lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos 12 à 16 borné par les rues St Philippe, May, Esplanade et Lake, mesurant 90 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BRUNY, Mme C.—
515 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $3 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 81, borné par les rues Deléry, Douglas, Tricou et Chartres, mesurant 51 pieds de face à la rue Deléry sur 91 pieds 5 pouces de profondeur.

BORDES, Mme AUG.—
543 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'Ilet No 236, borné par les rues Bourgogne, Lesseps, Dauphine et Egania, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Bourgogne sur 180 pieds 11 pouces de profondeur.

BLACKWELL, Vve R.—
602 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 800 borné par les rues Lesseps, Roman, Pologne et Derbigny, mesurant 124 pieds de face à la rue Lesseps sur 109 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Lesseps et Roman.

BURTON, WM. L.—
698 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $11 00
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme la moitié du lot No 19 et la moitié du lot No 18 dans l'Ilet No 69 borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Joseph et Octavie mesurant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 119 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur.

BURCKEL, JACOB—
702 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'Ilet No 1458, borné par la rue Onzaga, l'allée Rousselin, les rues Lapeyrouse et Dorgenois, mesurant 31 pieds de face à la rue Onzaga sur 125 pieds de profondeur et formant l'encoignure de la rue Onzaga et l'allée Rousselin.

BROWN, Mme OLIO—

BARCLEY, WM.—
729 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme l'Ilet No 1546, borné par les rues Annette Hope, St Antoine et Duels, mesurant 84 pieds de face à la rue Annette sur 128 pieds de profondeur.

BOODLEY, DAVID—
757 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme la moitié d'Ilet No 2669, borné par les rues Bruxelles, Manuel, République et Foy.

BOODLEY, DAVID W.—
758 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme la moitié de l'Ilet No 2691, borné par l'avenue Paris, les rues Foy, Hamburg et Caio.

BRAND, ED.—
857 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $6 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 11 dans les ilets nos 906 et 907, borné par les rues Nlle Orléans, Prieur, l'avenue Londres, les rues Allen et Johnson, mesurant 29 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 64 pieds de profondeur.

BOUVARD, MLLE M. A.—
886 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée dans l'Ilet Nos 1179, borné par les rues Allen, Tonti, Nouvelle Orléans et Miro, mesurant 93 pieds de face à la rue Allen sur 69 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 84 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre.

BOURGEOIS, A. M. M.—
951 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $8 80
Un portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme partie du lot No 12 dans l'Ilet No 276, borné par les rues Dryades, Washington, Remparts et Sixième, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

BELL, Soc. HY—
975 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 389, borné par les rues Troisième, Clara, Deuxième et Willow, mesurant 32 pieds de face à la rue Troisième sur 100 pieds de profondeur.

COHEN, W. L.—
325 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $6 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'Ilet No 362, borné par les rues Orgnu, White, Bienville et Broad, mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 153 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur.

CRESCENT FOUR PER CENT CO. Ltd.—
690 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $4 40
Six lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 9 à 14 dans l'Ilet No 1208, borné par les rues St Antoine, Rocheblave, Bourbon et Tonti, lots Nos 9 à 12 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue St Antoine sur 127 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues St Antoine et Rocheblave, lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Rocheblave sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

CONNOLLE, Mme WALTER—
736 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de Nouvelle Orléans, désignée comme un triangle dans l'Ilet No 2476, borné par les rues Nlle Orléans, Sere, l'avenue Londres et rue Beauregard, mesurant 153 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 105 pieds de profondeur.

CLARKE, SYLVESTER—
961 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $8 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 319, borné les rues Philip, Liberté, Jackson et Sun Franklin, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Philip sur 90 pieds de profondeur.

CARY, JULIA L. Epoux de H. REGNOR—
980 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme la moitié du lot No 10 et 11 dans l'Ilet No 435, borné par les rues Deuxième, Johnson, Première et Prieur, mesurant 60 pieds 7 pouces de face à la rue Deuxième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

CURREN, ED.—
1000 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $3 30
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'Ilet No 102, borné par les rues Webster, Evelina, Wagner et Eliza, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

DALEY, Mlle MARY S.—
243 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $2 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No 636, borné par les rues Baudin, Gayoso, l'avenue Tulane et rue Saloedo, mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Baudin sur 148 pieds de profondeur.

DUNBAR, E. M.—
492 N Pour taxes de ville de l'année 1905
Montant à $3 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 11 dans